

ANALYS^S SANTE

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE
NOTRE CATALOGUE
DE FORMATIONS

Formations professionnelles

IME - ITEP - SESSAD et leurs dispositifs

2025-2026



Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte tenu de notre engagement RSE.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE - Responsabilité sociale (ou sociale) des entreprises

Certification Qualiopi
communiquée sur demande

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Sommaire

Projets institutionnels.....	3
Accompagnement & soins.....	5
Outils institutionnels.....	9
Management, qualité, gestion des risques.....	12

Que peut vous apporter ANALYS-SANTÉ ?

- ANALYS-SANTÉ vous aide à réfléchir à vos pratiques, à mettre en œuvre vos projets institutionnels et à conduire les évolutions nécessaires à la transformation de l'offre. Pour accompagner ces changements, la formation professionnelle constitue un atout et un ressort considérables. Elle permet de renforcer et développer les compétences, de s'ouvrir à d'autres regards et à d'autres perspectives, d'apporter des connaissances, une vision, de réussir.
- ANALYS-SANTÉ vous apporte un cadre et des repères juridiques solides et lisibles. Dans un environnement complexe où les changements sont nombreux et profonds, une lecture du cadre est indispensable à l'élaboration d'une réponse adaptée et pertinente. L'idée est de chercher et de proposer des solutions compatibles avec vos orientations et vos besoins.
- ANALYS-SANTÉ vous propose une approche modulable au gré de vos besoins, tant en termes de contenu que de modalités.

C'est sur cette triple ligne directrice que nous poursuivons notre travail, y compris en développant des outils de formation modulaire associant, pour les professionnels et les établissements qui le souhaitent, une formation présentielle à une formation à distance avec des outils simples et efficaces. La satisfaction de nos clients reste un bon indicateur de la réussite de la transmission des savoirs et des compétences. De fait, cette transmission résulte d'enrichissements mutuels, car nous capitalisons aussi sur notre expérience avec vous, rendant la transmission plus riche encore.

ANALYS-SANTÉ est à vos côtés !

Comment mettre en œuvre le Dispositif intégré ?

Cadre, méthode, outils

L'extension de la formule du Dispositif devient la norme, notamment en IME et SESSAD. Cette extension prévue par l'article 31 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Le Dispositif s'est enrichi de son texte réglementaire d'application : le décret du 5 juillet relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux. Calqué sur le DITEP, le Dispositif implique une autre vision de l'accompagnement et du parcours des jeunes. Avec un retour des expériences de DITEP et des premières de DAME, cette formation vise à tracer des pistes cohérentes pour une organisation en Dispositif, avec ses intérêts, ses écueils. In fine, il s'agit de dessiner les contours d'une organisation en Dispositif pensée et pertinente.

Objectifs

- Mettre en œuvre le Dispositif intégré
- Réfléchir aux impacts du Dispositif en termes de réponses aux besoins des jeunes et des familles
- Projeter une organisation en Dispositif
- Accompagner la réflexion sur les évolutions de l'offre

Programme

I. Introduction

- Genèse et notion de Dispositif
- Notion de plateforme
- Impact de la loi du 26 juillet 2019 et du décret du 5 juillet 2024
- Transformation de l'offre médico-sociale, territorialisation, parcours
- Développement des plateformes de services : l'exemple des plateformes d'orientation et de coordination

II. Le Dispositif : qu'est-ce que c'est ?

- Cadre juridique
- DAME (dispositif d'accompagnement médico-éducatif), DIME, Dispositif inclusif, plateforme
- Fonction d'appui-ressources aux acteurs de proximité (décret du 5 juillet 2024)

III. Quelles activités et « prestations » en Dispositif ?

- Autorisations et critères d'âges
- Activités et services
- Passerelles établissement-service
- Partenaires

IV. Comment créer une synergie ? Avec quels outils ?

- Mobilisation des professionnels
- Listes d'attente
- Parcours des jeunes
- Projets personnalisés / projet d'accompagnement
- Évaluation des besoins des jeunes

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (*groupes à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; ateliers et/ou discussion ; auto-évaluation des acquis

Pré-requis

Néant

- L'outil SERAFin PH
- Place des acteurs : jeune, parents, professionnels, partenaires
- Communication et transmission d'informations (quel secret partagé ?)
- Fiche de liaison
- Coordination de projet et de parcours
- Impacts sur les fiches de postes
- Documentation à prendre en compte
- Quels indicateurs spécifiques de mesure d'activités ?

V. Avantages à promouvoir, risques à éviter, garanties à apporter

- Avantages : modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives, parcours fluide, inclusion...
- Risques : éparpillement, désorganisation, mise en danger, complexifications inutiles, mille-feuille de la coordination...
- Garanties à apporter : aux jeunes, aux familles, aux professionnels, aux partenaires

VI. Atelier(s)

Selon les besoins, travail sur des outils et une organisation en mode projet

Ex : architecture et schéma d'organisation en Dispositif, parcours des jeunes, passerelles, articulation entre les services internes et externes, organigramme...

VII. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Sur mesure : nous contacter

Ex : formation courte d'appui de la direction + formation-action des équipes

Modules complémentaires

- Élaborer un nouveau projet d'établissement
- Évaluer les besoins et élaborer un projet personnalisé
- Articuler les différents projets : projet d'établissement, Dispositif, CPOM...
- Secret partagé

Option documentaire
Memento DITEP

Accompagnement de projet (Dispositif, pôle enfance...)
Nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPF de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Articuler les différents projets

Projet d'établissement, *Dispositif*, évaluation, CPOM...

Les interactions sont nombreuses entre projet de l'organisme gestionnaire, projet d'établissement, projet de service, *Dispositif*, plateforme, CPOM, évaluations, etc. Ces interactions et projets nécessitent une articulation. Il s'agit à la fois de préparer sereinement l'avenir, les équipes, d'assurer des activités de qualité, d'être en mesure de justifier l'optimisation des ressources au service des usagers. Pour poursuivre plusieurs objectifs que l'on souhaite articuler (CPOM, projet d'établissement, plan qualité...), il convient d'effectuer des choix hiérarchisés en fonction d'impératifs externes, internes et de préférences. La multiplication des actions à mener génère des problématiques de management de projets, d'équipes et de communication. Etant entendu qu'une action vise à atteindre un objectif mais qu'elle peut aussi nous éloigner d'un autre objectif. Parmi un ensemble d'actions possibles, il conviendra d'établir une stratégie permettant d'élaborer un plan d'actions optimisé. De facto, il est indispensable de disposer a minima d'une vision à 5 années, ce dans un contexte où les partenariats et les parcours tendent à se développer et de nouvelles nomenclatures tendent à émerger (SERAFin-PH).

Cette formation invite à une réflexion, propose de tracer le chemin avant de l'emprunter. Il s'agit de bénéficier d'apport avec des outils d'aide à la décision permettant aux décideurs de relever les défis auxquels sont confrontés les ESMS.

Objectifs

- Réfléchir à l'impact managérial de la poursuite de projets connexes
- Être en mesure de préparer l'intégration de plusieurs projets et actions connexes
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Introduction

- Missions et populations
- Organisation et projets actuels
- Projets à développer
- Commande publique et CPOM
- Projet de l'organisme gestionnaire (ex : projet associatif)
- Planification des évaluations
- Nomenclature à intégrer

II. Outils et méthodes

- Objectifs, actions, contraintes, indicateurs
- Solution par objectif ou par critère
- Optimisations mono-objectif / pluriobjectifs
- Dominances, optimalités de Pareto / Lorenz
- Métaheuristique
- L'optimisation par intégration d'indicateurs : de qualité, de préférence
- SWOT
- Plan d'actions unifié

Professionnels concernés

Tout professionnel en poste de direction ou avec des fonctions d'organisation

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

III. Étapes

- Stratégie et objectifs
- Etat des lieux
- Planification
- Communication
- Acteurs : autorités, gouvernance, dirigeance, cadre, équipes, « usagers », partenaires
- Activités et partenariats
- Système d'information
- Organisation cible
- Actions à mener
- Suivi et évaluation des actions

IV. Ateliers

Selon les besoins



Intra* : 2 jour1



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Cette formation se décline différemment pour la direction, les cadres, les équipes

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPDC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Quels parcours et projets personnalisés pour les jeunes ?

Le projet personnalisé (PIA, PPA, PP...) est-il centré sur les besoins des jeunes ou sur les activités de l'établissement ? Comment faire des projets personnalisés avec une organisation collective ?

Réfléchir aux modalités d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets personnalisés, c'est aller au-delà de l'élaboration d'un document type « projet personnalisé ». Il s'agit d'améliorer la qualité de l'accompagnement et la continuité du parcours. In fine, ce travail a vocation à valoriser la place de chacun, de l'« usager » à la famille, des professionnels aux partenaires.

Objectifs

- Interroger la pertinence et la qualité de l'organisation des projets personnalisés
- Être en mesure de mieux préciser qui fait quoi
- Identifier des outils pertinents

Pré-requis

Néant

Programme

I. Contexte

- Enjeux
- Politiques publiques
- Place de SERAFin-PH
- Notions : projet personnalisé, parcours, coordinateur/coordonnateur de projet, de parcours, référent...

II. Organisation générale des projets personnalisés

- Statut de l'établissement : le cadre
- Projet d'établissement : la vision de l'accompagnement
- Qui fait quoi ?
- Place des « usagers »
- Place des partenaires
- Informatique et papier

III. Coordination de projet et de parcours selon l'ANESM-HAS

- Acteurs du projet et du parcours
- Modalités d'élaboration, de suivi, de coordination

IV. Cadre juridique et éthique des échanges d'informations

- Modalités d'échanges d'informations
- Conditions du secret *partagé*

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé : directeur, chef de service, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, assistant de service social, coordinateur de projet, coordinateur de parcours, référent, etc. (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

V. Qui fait quoi dans l'équipe ?

- Sens des projets personnalisés
- Place de l'autodétermination
- Place du collectif
- Attentes et aspirations de l'« usager », des familles, des partenaires...
- Diagnostic de situation
- Identification des besoins
- Définition d'actions prioritaires
- Planification des interventions
- Contenu, composantes du projet
- Forme du projet
- Coordination du projet
- Évaluation, résultats
- Projets personnalisés et référentiel national d'évaluation des ESMS

VI. Atelier(s) outil(s)

Selon les besoins des participants, exemple :

- *Projet personnalisé type*
- *Grille d'évaluation des besoins*
- *Fiche de poste ou de fonction*
- *Écrits professionnels*
- *Réunions de synthèse*
- *Parcours d'accompagnement*
- ...

VII. Évaluation - Bilan



Intra* : 2 jours
(+1 sur option)



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

***Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Troubles du comportement

De la compréhension psychique à l'accompagnement institutionnel

Les troubles du comportement conduisent à des tensions et à des cloisonnements. Ils complexifient l'accompagnement et les soins. Cette formation aborde les enjeux cliniques, éducatifs et institutionnels liés aux troubles du comportement. Elle propose aux professionnels des repères théoriques essentiels et des outils concrets et pour mieux comprendre les déterminants de ces troubles, anticiper les crises et développer des stratégies d'accompagnement.

Objectifs

- Comprendre les troubles du comportement et leurs déterminants
- Acquérir des outils concrets d'intervention pour prévenir les situations critiques
- Développer des compétences de soutien collectif
- Inspirer des pratiques professionnelles innovantes

Programme

I. Contexte

- Évolution des politiques publiques vers des dispositifs intégratifs
- Recommandations ANESM/HAS
- ...

II. Personnalités des jeunes

- Interactions personnalité-handicap-troubles
- ...

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et discussions



Intra* : 2 jours



Médecin psychiatre



3 390 €*¹

III. Accompagnement des jeunes

- Entre accompagnement, soins personnalisés et dynamique collective
- ...

IV. Ateliers outils

Selon les besoins

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Outils et méthodes d'observation des jeunes

Intégrer une démarche d'observation dans sa pratique professionnelle fait partie du travail. La pratique d'observation a une fonction fédératrice lorsqu'elle est menée dans de bonnes conditions et participe à la création d'une dynamique de réflexion pour un meilleur accompagnement des jeunes. Cette formation a pour objectifs de permettre à chacun de saisir les enjeux du travail d'observation, d'en définir le cadre et d'acquérir les outils et les méthodes adaptés. Cette formation a également pour ambition de proposer des pistes de réflexion en prenant appui sur des exemples concrets de situations vécues au sein de la structure.

Objectifs

- Dégager l'intérêt et les enjeux de l'observation dans la pratique d'accompagnement
- S'approprier concepts, outils et méthodes d'observation
- Structurer une démarche d'observation pour un accompagnement de qualité

Programme

I. Introduction

II. L'observation : définition, buts et enjeux

III. L'observation dans sa pratique professionnelle

Professionnels concernés

L'équipe pluridisciplinaire (*groupe à constituer en lien avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹

IV. Le partage des observations recueillies

V. La construction d'outils d'observation

VI. Évaluation - bilan

***Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Porter la bientraitance, prévenir et lutter contre la maltraitance des jeunes

Bientraitance et prévention de la maltraitance ont vocation à s'articuler, se compléter.
Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, la maltraitance est légalement définie.
La loi implique désormais de nouvelles obligations et de nouveaux outils pour les établissements, la direction et les professionnels.
Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs

- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS

II. La maltraitance

- Définition juridique
- Avis du CNCDDH du 22 mai 2018
- Repérage des formes de maltraitements
- Facteurs de risques
- Violence : identifier, observer, analyser, prévoir
- Qualification juridique des actes de maltraitance
- Non-assistance à personne en péril
- Propos confidentiel et secret
- Non-dénonciation de crimes et sévices
- Rôle des autorités publiques
- Place des familles et des partenaires

III. La bientraitance

- Définition
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Outils

IV. Quelle approche institutionnelle ?

- Positionnement institutionnel
- Politique de prévention de la maltraitance
- Politique de lutte contre la maltraitance
- Gestion du personnel
- Formation
- Contrôle

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé
(groupe à constituer en lien avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- Autorité extérieure indépendante : prérogatives, mécanisme pour y faire appel
- Soutien aux professionnels
- Promotion de l'expression et de l'échange des perspectives
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Analyse et répercussions dans l'établissement

V. Situations pratiques

- Travail sur des situations en lien avec la violence, la maltraitance, la bientraitance
- Suspicion de maltraitance
- Confidences
- Constats
- Maltraitance en creux
- Pratiques professionnelles bientraitantes
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes

VI. La gestion des évènements indésirables

- Notion
- Lien entre maltraitance, bientraitance, évènement indésirable
- Type d'évènements
- Démarche qualité
- Procédure et protocoles
- Fiches d'évènement indésirables (FEI)
- Recueil d'informations, élaboration des FEI, analyse, suite à donner

VII. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Manager les équipes dans un contexte de *transformation de l'offre*
- Sexualité et vie affective : cadre juridique et éthique
- Élaborer une charte vie affective et sexuelle

Bientraitance, éthique au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

2 jours

3 390 €

[Nous contacter](#)

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Secret partagé

Cadre juridique des échanges d'informations

Le travail auprès des « usagers » implique des échanges d'informations, à la fois oralement et par écrit. Ces échanges sont déterminants pour l'élaboration d'un projet adapté et pour un suivi de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des « usagers », notamment le droit au secret et la protection des données qui ne sont pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles et institutionnelles.

Car deux types de questions se posent :

- quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- comment informer et recueillir le consentement des « usagers » aux échanges d'informations ?

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique et aux besoins de l'accompagnement ou de la prise en charge. À noter que les solutions seront différentes selon la catégorie d'établissement concernée et selon les orientations de l'établissement.

Objectifs

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »

Programme

I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des « usagers » (rappel)
- Notion de secret
- Cadre juridique du secret
- RGPD et loi du 20 juin 2018
- Les différents secrets : médical, social...
- Impact du statut de l'établissement ou du service
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Conditions du secret *partagé*
- Échanges en équipe et partenariats

II. Impacts

- Responsabilités juridiques
- Impact de l'autorité parentale ou d'une mesure de protection civile (selon catégorie d'ESMS)
- Écrits professionnels, notes personnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- Comptes rendus médicaux et paramédicaux
- Écrits communicables ou non
- Réunions de synthèse
- Règles de l'établissement ou du service
- Outils institutionnels obligatoires/souhaitables
- Projet personnalisé
- Informations sociales, éducatives, pédagogiques, administratives
- Marges de manœuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès au dossier de l'« usager » ou à certaines pièces
- Information et recueil du consentement de l'« usager »

III. Ateliers

Selon les besoins

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- RGPD et protection des données
- Dossier de l'« usager »
- Écrits professionnels

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Harmoniser et/ou unifier les outils institutionnels en *Dispositif*

Pour être cohérent, un fonctionnement en *Dispositif* implique une réflexion et un travail sur les outils communs.

Ainsi, au sein du *Dispositif*, un seul et même outil devrait naître en lieu et place de deux outils précédemment (ex : livret d'accueil, process d'admission...).

Ce travail participe directement à la réflexion institutionnelle.

Cette formation a vocation à définir le cadre et les orientations concernant les outils communs, leur articulation entre eux et au sein des équipes.

Cette formation fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale, travaillant sur les organisations en *Dispositif* et rôlé à l'élaboration des outils de la loi n° 2002-2.

Cette formation peut être complétée d'ateliers thématiques au gré des besoins.

Objectifs

- Être en mesure de définir une ligne directrice
- Être en mesure de mettre en cohérence les outils de la loi 2002-2 au sein du *Dispositif*

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- L'esprit du *Dispositif*
- Les spécificités du *Dispositif*
- Rappel du cadre juridique

II. Quels outils harmoniser ou unifier ?

- Le projet d'établissement/de service
- Le PIA/PPA...
- Le règlement de fonctionnement
- Le mode de participation des « usagers » : CVS et autre mode de participation (questionnaire...)
- Du contrat de séjour au DIPeC
- Le livret d'accueil
- Le document unique de délégation
- Processus d'admission/préadmission
- Processus d'accueil
- Recueil des besoins
- Évaluation des besoins
- Objectifs et prestations ou activités
- Parcours du jeune
- Réunions de synthèse
- Fiches de poste
- Démarche évaluative
- ...

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

III. Orientations

- Quels outils harmoniser ?
- Quels outils unifier ?
- Quelle mise en cohérence ?
- Quel contenu ?
- Quelle forme ?
- Quels projets personnalisés ?

IV. Ateliers outils

Selon les besoins des participants : audit des outils, schéma général, organisation du parcours du jeune au sein de l'établissement...

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*
* hors taxes



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

Modules complémentaires

- Évaluer en *Dispositif* : enjeux, cadre, méthode
- Projet d'établissement
- Projet personnalisé (PIA/PPA...)

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Actualiser les outils de la loi n° 2002-2

La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002. Quels sont les enjeux ?

- des outils à jour et conformes aux obligations légales et réglementaires ;
- des outils utiles et pratiques.

Cette formation propose un cadre facilitant une mise en œuvre pertinente des outils obligatoires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale et rôdés à l'élaboration de ces outils.

Un travail sur les outils contribue fortement à la réflexion institutionnelle et à la mise en application de la loi et de ses évolutions dans le respect des objectifs et de l'éthique des établissements. Elle permet de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des outils obligatoires, de les articuler, de bien les comprendre et de faciliter une mise en œuvre performante pour des soins de qualité.

Objectifs

- Être en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Être en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Programme

I. Synthèse du cadre juridique des outils obligatoires

- Le projet d'établissement
- Le document unique de délégation
- Le projet personnalisé
- Le règlement de fonctionnement
- La participation des « usagers »
- Le contrat de séjour
- Le DIPeC
- Le livret d'accueil
- La personne de confiance

II. Les outils susceptibles d'être impactés

- Procédure d'admission
- Coordination des projets personnalisés
- Dossier « usager »/patient et ses différents volets
- Gestion des données et la politique de confidentialité (RGPD)
- Fiches de postes

III. Ateliers outils

Selon les besoins des participants

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Droits et libertés des personnes accueillies au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

 2 jours

 3 390 €

[Nous contacter](#)

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPF de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Améliorer les écrits professionnels Élaboration, rédaction, finalisation

Cette formation-action propose un travail sur les écrits professionnels. Elle permet une réflexion sur la conception des écrits et la formalisation des éléments professionnels clés favorisant une transmission d'informations utiles et un accompagnement de qualité. Elle prend en compte la nature des écrits et des supports (compte rendu, cahier de transmission, courriel...), en fonction des documents existant dans l'établissement. Elle est habituellement orientée sur la conception et la mise en œuvre du projet personnalisé.

Objectifs

- Faciliter la transmission d'informations utiles et pertinentes
- Renforcer la qualité du suivi
- Enrichir la réflexion sur les pratiques

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Programme

I. Le cadre juridique de l'écrit et ses fonctions

II. La conception, structuration et organisation des écrits

III. Les écrits du projet personnalisé

IV. Ateliers

Selon les besoins



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation sur mesure : nous contacter

Programme complet sur www.analys-sante.fr

Quels écrits professionnels dans le DUI ?

Le DUI peut susciter tensions, incompréhensions voire blocages, mais peut aussi ouvrir sur un meilleur accès à des informations actualisées et contrairement aux apparences, apporter un gain de temps. En pratique, il est souhaitable de préparer la transformation numérique avant la mise en place du DUI. Et une fois en place, il est souhaitable d'accompagner les équipes concernant les écrits professionnels. Enjoindre de le renseigner est souvent insuffisant.

À cet égard, la définition des écrits obligatoires et des écrits indispensables est souvent aidante et peut constituer un point de passage pour la réflexion. Ce travail facilite les évolutions, limite tensions et incompréhensions et contribue à enrichir les pratiques professionnelles.

Objectifs

- Préparer ou accompagner la mise en place du DUI
- Comprendre l'intérêt et les limites du DUI
- Faciliter l'élaboration d'écrits clés
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Programme

I. Contexte

II. Cadre juridique du DUI

- Notions, droits, secret, échanges, habilitations, droits d'accès...

III. Pièces et écrits professionnels

- Contenu obligatoire/ indispensable, sens des écrits, périodicité, déontologie, notes personnelles...

IV. Ateliers



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*¹



Formation sur mesure : nous contacter

Autres formations

- Dossier du jeune et écrits professionnels
- Améliorer les écrits professionnels

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Préparer la démarche d'évaluation en ESMS

La HAS a élaboré un référentiel national d'évaluation des ESMS. Le référentiel est désormais commun à tous les ESMS. Il est organisé en 3 chapitres, avec 9 thématiques, 139 critères «standards» (attendus) et 18 critères «impératifs» (dont le non-respect nécessite la mise en place d'actions spécifiques et immédiates). Il reprend globalement les champs connus de l'évaluation interne et de l'évaluation externe. Même si de nouveaux éléments apparaissent formellement ou se renforcent : approche inclusive, questions éthique, QVT, etc.

Mais la méthode évolue profondément. Les évaluations sont désormais plus formellement orientées en démarche qualité. Le nouveau format d'évaluation fait disparaître les évaluations internes (tous les 5 ans) et externes (tous les 7 ans). La démarche repose désormais sur des auto-évaluations et un rapport d'évaluation établi par un organisme habilité tous les 5 ans, rapport qui sera rendu public.

Apports attendus

- Comprendre et préparer l'évaluation pour la réussir
- Répondre aux critères évaluatifs en fonction des spécificités de votre catégorie d'établissement
- Travailler certaines thématiques (voire tous les thématiques si besoin)
- Soutenir l'ensemble de l'équipe.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances
- Être en mesure de préparer la nouvelle évaluation
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Le cadre de l'évaluation

- Définitions
- Cadre juridique
- Obligations
- Référentiel d'évaluation HAS 2022
- Manuel d'évaluation HAS 2022
- Synaé

II. La démarche d'évaluation

- Périodicité
- Champs évaluatifs
- Méthodes évaluatives

III. Le champ évaluatif et les outils

- Les 3 chapitres
- Les 9 thématiques
- Les 42 objectifs

IV. Les auto-évaluations

- Démarche de l'établissement
- Liens avec les projets et travaux institutionnels en cours
- Méthode et calendrier

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé ou groupe constitué en lien avec ANALYS-SANTÉ

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

V. Ateliers

Selon les besoins, travail thématique sur tout ou partie des critères du référentiel d'évaluation :

- La bientraitance et l'éthique
- Les droits de la personne accompagnée
- L'expression et la participation de la personne
- La co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accompagnement à la santé
- La continuité et la fluidité des parcours des personnes
- La politique ressources humaines de l'ESMS
- La démarche qualité et gestion des risques

VI. Évaluation - bilan



Intra : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Droits et libertés des personnes accueillies au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

🕒 2 jours

€ 3 390 €

Bientraitance et éthique au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

🕒 2 jours

€ 3 390 €

[Nous contacter](#)

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Bientraitance, éthique et référentiel HAS d'évaluation des ESMS

La question de la bientraitance renvoie à une réflexion permanente sur les pratiques professionnelles. Existe-t-il dans les pratiques une vision partagée de ce que signifie « la bientraitance » ? Comment la bientraitance peut-elle prendre place dans une démarche globale d'amélioration de la qualité des personnes accueillies ou prises en charge ?

La bientraitance est un projet collectif et transversal. Elle a aussi l'intérêt de renforcer le sentiment d'appartenance des intervenants autour de valeurs communes. Dans cet esprit, cette formation propose de faire un point sur la bientraitance au regard du référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESMS. Elle s'organise avec apports, discussion et travaux en atelier(s). Elle vise également à comprendre comment la bientraitance peut être questionnée au regard de la démarche d'évaluation de votre établissement.

Objectifs

- Disposer de repères communs
- Faire le lien entre bientraitance et démarche qualité (référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESMS)
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Tour de table
- Enjeux

II. Bientraitance et éthique

- Objectif : comprendre la bientraitance au regard des recommandations de bonnes pratiques de la HAS
- Définition des concepts
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de l'ANESM-HAS
- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Développement d'une culture bientraitance
- La bientraitance comme projet collectif et transversal
- La mise en œuvre de la bientraitance (conditions de réussite)

III. La démarche évaluative (rappel)

- Cadre
- Méthode
- Outils

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé et le cas échéant tout intervenant au sein de l'établissement (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion et le cas échéant atelier(s)

IV. La bientraitance dans le référentiel HAS d'évaluation des ESMS

- Objectif : comprendre la bientraitance dans le référentiel d'évaluation des ESMS
- Référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESMS
- Critères du chapitre bientraitance
- Modalités, outils, preuves
- Partage et analyse des situations vécues par les participants

V. Ateliers et outils

Selon les besoins des participants

Ex : préparer les auto-évaluations ou les évaluations par un organisme extérieur, renforcer les outils documentaires, préciser le cadre institutionnel de la bientraitance...

VI. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €*



Formation sur mesure : nous contacter

Autres formations liées au référentiel HAS d'évaluation des ESMS

- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Continuité et fluidité des parcours
- Politique RH
- Démarche qualité, gestion des risques, gestion de crise

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Établir un plan de prévention des risques de maltraitance et de violence

Notamment au regard du référentiel HAS d'évaluation des ESMS

Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, la maltraitance est définie, sans être limitée aux enfants. De nouvelles obligations s'imposent aux établissements, aux directions et aux professionnels. Un décret du 29 février 2024 apporte encore des précisions sur ce point. Le référentiel d'évaluation des ESMS impose également des objectifs spécifiques, avec deux critères impératifs. Sur ce sujet sensible, mieux vaut sans doute être à jour. A cette fin, cette formation propose de travailler sur les notions de maltraitance et de violence ainsi que sur un outil désormais obligatoire : le plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence. Cette formation intègre un travail en atelier qui peut s'effectuer à partir des outils actuels de l'établissement, de l'organisme gestionnaire ou ex nihilo. Il vise à renforcer la réflexion sur le positionnement institutionnel et le cas échéant à permettre la formalisation d'un premier outil de prévention -ou sa dernière mise à jour.

Objectifs

- Être en mesure de projeter des réponses institutionnelles aux obligations juridiques
- Être en mesure d'établir un projet de plan de prévention ou de l'actualiser
- Être en mesure de projeter des réponses aux critères du référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Notions

- Définitions
- Distinction maltraitance/violence
- Liens avec la bientraitance
- Liens avec l'éthique

II. Démarche évaluative (rappel)

- Cadre du référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Méthode
- Outils

III. Cadre juridique de la prévention et de la gestion de la maltraitance et de la violence

- Obligations des ESMS
- Politique de prévention et de lutte de la maltraitance
- Liens avec le secret
- Suspicion de maltraitance
- Confidences
- IP et signalement

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, idéalement avec participation de la direction (*Groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; discussion ; auto-évaluation des acquis

Pré-requis

Néant

IV. Prévention de la maltraitance et de la violence dans la démarche évaluative

- Les objectifs et critères du référentiel HAS
- Les éléments d'évaluation

V. Plan de prévention et de gestion de la maltraitance et de la violence

- Notion
- Structuration
- Stratégie et politique de prévention de l'établissement ou du service
- Traitement des signalements

VI. Atelier(s) outil(s)

Selon les besoins : stratégie ou outil de prévention adapté, cartographie des risques, intégration dans le suivi des usagers, traitement des situations, préparation de l'évaluation de l'établissement par un organisme extérieur, etc.

VII. Évaluation- bilan



Intra* : 2 jours
Option : suivi à 3 mois



Thierry CASAGRANDE
Avocat, Consultant



3 390 €* (2 jours)
4 290 €* (2 jours + suivi)



Formation sur mesure :
nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Piloter et conduire le changement

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Objectifs

- Situer son rôle et son positionnement
- Distinguer les enjeux du changement
- S'approprier des techniques et outils de management

Programme

I. Enjeux du changement


II. Connaissance de soi et de son style de communication


Professionnels concernés

- Cadres de direction
- Nbre minimum : 1
- Formation personnalisée

III. Accompagner le changement

IV. Évaluation - bilan


À partir de 4 h
(durée : 1 à 6 mois)
Formation à distance


Sur devis :
nous contacter

Mettre en œuvre une démarche de QVT

Qu'est-ce que la Qualité de Vie au Travail (QVT) ? Sur quels leviers agir pour se sentir bien au sein d'un établissement, d'une équipe ? Qu'est-ce qui favorise le bonheur au travail ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre avant d'entamer une démarche de QVT. Cette formation vise à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la QVT en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et adaptée. Elle prend en compte les dispositions de l'instruction du 17 juillet 2018 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de la QVT dans les établissements médico-sociaux et le référentiel HAS d'évaluation des ESMS.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la QVT
- Savoir mettre en œuvre une démarche de QVT en harmonie avec le projet institutionnel
- Savoir élaborer des projets concrets
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. La qualité de vie au travail (QVT)

- Définir la notion de QVT, connaître son cadre légal
- Comprendre les enjeux
- Mettre tout en œuvre pour contribuer à une meilleure QVT dans les structures

II. Les sources principales de motivation et de satisfaction

- Qu'est-ce qui influence le bien-être au travail ?
- Connaître ses sources de motivation et de satisfaction au travail
- Créer un climat favorable

III. Entamer une démarche de QVT

- Intégrer la QVT dans une démarche globale
- Analyser le climat social et l'organisation du travail dans les équipes

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, notamment équipe de direction (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et discussion

Pré-requis

Néant

- Articuler démarche QVT et prévention des RPS
- Intégrer la prévention des troubles musculo-squelettiques

IV. Les conditions de réussite

- Instaurer une dynamique de projet
- S'appuyer sur les pratiques inspirantes
- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire QVT
- Avancer étape par étape dans la démarche et communiquer sur les choix
- Favoriser les échanges autour de la démarche
- Impliquer les partenaires sociaux

V. Ateliers et discussion

VI. Évaluation - bilan


Intra* : 2 jours


Formateur-consultant


3 390 €*


Formation à distance :
nous contacter


Formation sur mesure :
nous contacter

*Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPFC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Mesure de compensation du handicap : contactez Sonia Courteille au 02 97 80 30 40 ou contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

ACT+ Consulting | SAS au capital de 4 000 €

RCS Lorient SIREN 799357447 | NAF 7022Z | N° TVA : FR 1538799357447

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Autonomie DUI **Management** **Soins** Écrits pro **Qualité**
Jeunes **Durable** **Maltraitance** **Expertise**
Projet d'établissement Familles **Dossiers**
Autodétermination **Accueil** **Secret** **Confiance** DITEP
Expérience **Outils** **Équipe** **Accompagnement**
HAS **Confidentialité** SESSAD **Personnalisé** **Partenariats**
Bonnes pratiques **Médical** **Partage** **Bientraitance**
Respect **Droit** **Évaluation** IME **Pairs-aidants** **DAME**

Catalogues et programmes
de formation sur



www.analys-sante.fr



Une question ?

Sonia COURTEILLE

Tél. : 02 97 80 30 40

contact@analys-sante.fr

www.analys-sante.fr